

Le monastère des bénédictines à Couvrechef, Caen (Calvados)

Alain Nafilyan



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/6134>

DOI : 10.4000/insitu.6134

ISSN : 1630-7305

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Alain Nafilyan, « Le monastère des bénédictines à Couvrechef, Caen (Calvados) », *In Situ* [En ligne], 12 | 2009, mis en ligne le 03 novembre 2009, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/6134> ; DOI : 10.4000/insitu.6134

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Le monastère des bénédictines à Couvrechef, Caen (Calvados)

Alain Nafilyan

Introduction

Figure 1



Ensemble du monastère pris depuis le sud-est, vers 1960. Cliché archives de la Communauté. Repro. Alain Nafilyan.

© CRMH Basse-Normandie.

- 1 Aujourd'hui enserré dans un tissu urbain décousu, le monastère des bénédictines de Couvrechef à Caen ne se présente plus dans son contexte rural originel, lorsqu'il fut élevé d'un jet dans la vaste plaine qui entoure l'actuelle agglomération (**fig. n° 1**). Sa silhouette aux vastes volumes étagés se remarquait de loin grâce à son clocher ajouré et à l'immense mur goutterot de son église abbatiale. Les lignes orthogonales et strictes du tracé du monastère contrastent désormais avec l'anarchie environnante d'une zone péri-urbaine qui s'est développée à partir des années 1970. Les effets néfastes de la diminution des vocations de la communauté s'ajoutèrent à une politique municipale d'urbanisation mal maîtrisée ; la communauté fut contrainte à la vente d'une grande partie des terrains limitrophes, devenus constructibles. L'hallali final fut donné par la reconversion partielle des lieux à partir de 1986 en résidence pour personnes âgées, ce qui entraîna des extensions. Ces deux phénomènes se conjuguèrent pour brouiller la perception que l'on peut avoir aujourd'hui de cet ensemble, aujourd'hui protégé au titre des monuments historiques¹. Il est l'œuvre de Jean Zunz, alors jeune architecte parisien sans expérience en matière de création religieuse. Son humilité naturelle le destinait à repenser librement le nouveau monastère dans le respect de la tradition séculaire du plan bénédictin. Il y fut aidé par un moine de l'abbaye de Solesmes, natif de la petite cité minière de May-sur-Orne, Dom Aubourg, qui le proposa comme architecte à la communauté des bénédictines. Le choix du maître d'œuvre fait, celui d'un artiste ne tarda pas : le jeune peintre Sergio de Castro fut appelé pour concevoir une verrière d'exception, celle dite de la « Création » qui éclaire l'ensemble du chœur des religieuses de l'église. Véronique David en livre une analyse détaillée dans la présente livraison : Castro et le défi du vitrail. Retraçons maintenant les grandes lignes du contexte historique dans lequel s'est située cette réalisation normande.

Aperçu historique²

- 2 C'est par lettres patentes du 23 avril 1639 que le roi Louis XIII autorise la fondation à Pont-l'Évêque (Calvados) d'un « couvent et monastère de Religieuses Bénédictines réformées ». Pour insalubrité, le monastère est transféré à Caen en mai 1642, à l'hôtel de Loraille, bâti en 1468 par Thomas de Loraille, bailli de Caen, sis 37 rue de Geôle. La Révolution chasse la communauté en 1792 qui se regroupe en 1804 dans l'ancien couvent des cordeliers situé rue Élie de Beaumont. Par lettres patentes du 18 janvier 1827, le roi confirme les statuts de la communauté des « religieuses Bénédictines de l'Adoration perpétuelle » qui seront simplement modifiés par décret du 24 avril 1915. La communauté des bénédictines de Caen fut durement éprouvée par les bombardements du 7 juin 1944. Elle trouva alors refuge au château de Vaux-sur-Aure, près de Bayeux où elles élurent domicile pendant près de dix ans³. Alors que se pose la question du terrain du futur monastère à reconstruire, le service du Remembrement de Caen attribue l'ancien terrain des bénédictines à la communauté des hospitalières de la Miséricorde, qui possédait la clinique chirurgicale rue du Vaugueux. Expropriées, les bénédictines envisagent tout d'abord la construction de leur nouveau monastère à Vaux-sur-Aure, tandis que la réinstallation de la communauté est prévue par les services du MRU⁴ « en banlieue », à Hérouville-Saint-Clair. C'est alors qu'une des religieuses de la communauté propose un terrain sur le lieu-dit « Couvrechef », situé alors en plaine cultivée, au nord de Caen⁵. C'était l'endroit rêvé ! D'une part l'achat permettait le maintien de la communauté à Caen, d'autre part la situation, excentrée, se conformait à la politique du M.R.U. qui, pour

autant qu'il le pouvait, voulait reloger les congrégations religieuses contemplatives hors les murs⁶.

- 3 Dès 1953, l'idée du retour à Caen fait donc son chemin et les religieuses font appel à un moine bénédictin de Solesmes natif du pays (May-sur-Orne), Dom Aubourg. Celui-ci pense alors à un jeune architecte parisien, Jean Zunz, pourtant inexpérimenté en matière d'architecture religieuse mais avec qui une affinité spirituelle naît. Assisté par Marcel Clot (1914-2000), architecte de la ville, Zunz dresse rapidement les plans du monastère, en relation étroite avec le bénédictin. Ils le soumettent à l'appréciation de Dom Gabriel Sortais, père général de l'ordre des cisterciens. Dans une correspondance de décembre 1953, ce dernier, qui avait été formé à l'École des beaux-arts, fait part de ses impressions :

Figure 2

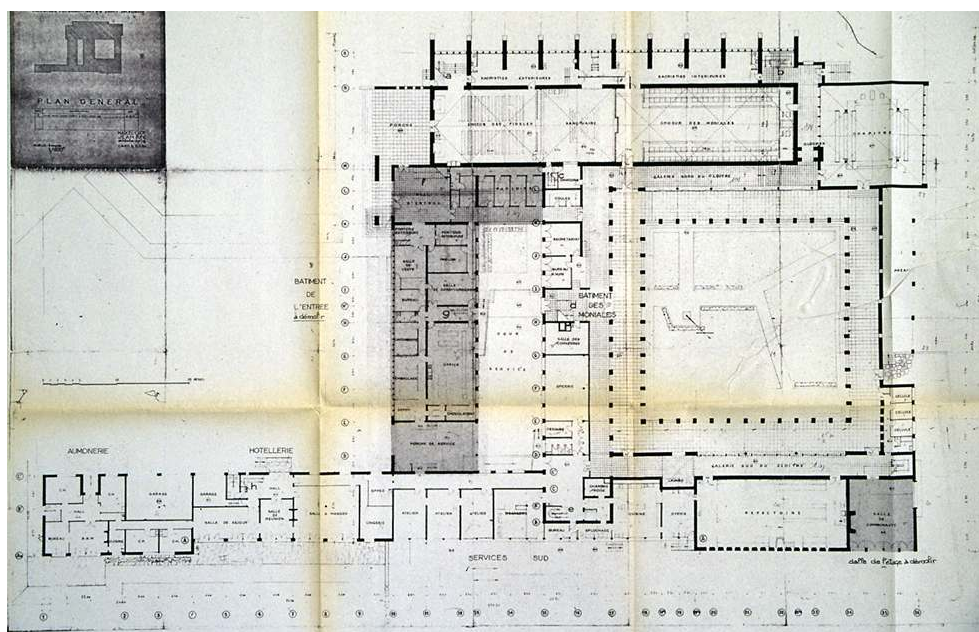


La maquette du monastère. Phot. Alain Nafilyan.

© CRMH Basse-Normandie.

- 4 [...] J'avoue que je suis arrivé auprès des architectes avec un préjugé défavorable à leur projet. Mais je dois convenir aussi que, devant la maquette de bois (**fig. n° 2**) et devant les dessins, ma première impression fut déjà meilleure que la veille. En effet, il devenait clair pour moi que je me trouvais en présence d'un projet conçu par des hommes de talent et que leur but n'avait pas été de rechercher l'extraordinaire, ni même l'originalité. Puis, en examinant avec soin les dessins, on saisissait la pensée de l'artiste, des artistes, et on comprenait qu'ils n'étaient pas partis d'idées et de formes préconçues, mais qu'ils avaient été conduits logiquement par les particularités du site et par les exigences de la vie monastique [...]⁷

Figure 3

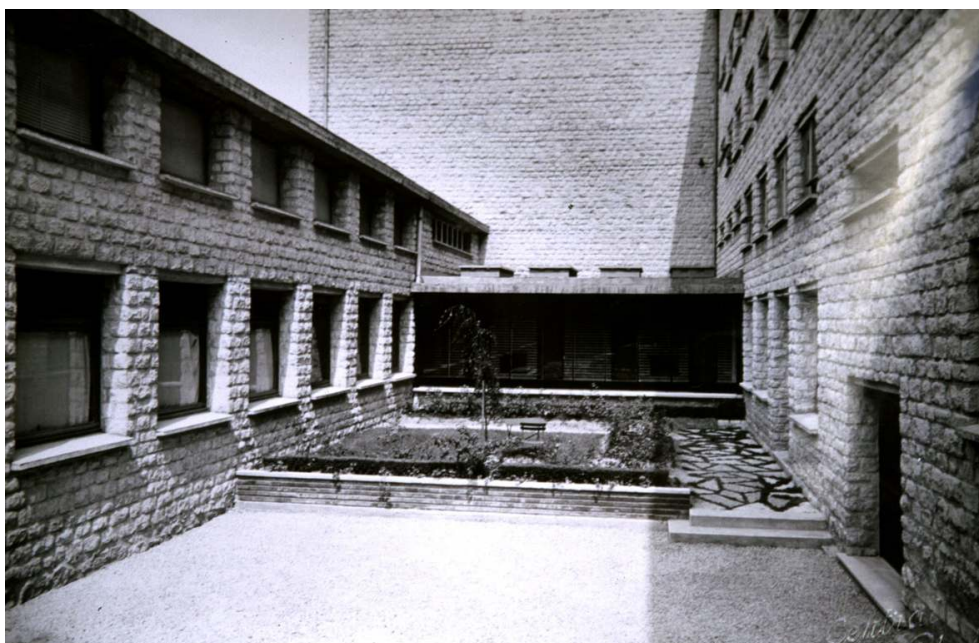


Plan au sol du monastère. Archives de la Communauté. Repro. Alain Nafilyan.

© CRMH Basse-Normandie.

- 5 Les plans sont prévus pour un monastère d'une communauté de 200 religieuses mais revus toutefois à la baisse, car au moment de la conception du projet, elles ne sont plus que 80. Toutefois la créance de l'indemnité peut faire espérer la réalisation d'un ensemble de grand style⁸. Dans le discours (1979) que prononce Zunz pour le dévoilement de la plaque anniversaire de l'inauguration du monastère, l'architecte revient sur la source d'inspiration du projet en citant « le plan traditionnel des abbayes cisterciennes [qui] s'imposa. Il nous apportait une rigueur, une discipline, une exigence, que nous pouvions à la fois transcrire et transgresser⁹ ». Le plan général est en effet conforme à la tradition bénédictine tout en privilégiant l'aspect fonctionnel (**fig. n° 3**) : église régulièrement orientée placée au nord du cloître, de plan longitudinal avec séparation des espaces par une clôture délimitant chœur des religieuses et « nef » des fidèles. Le rez-de-chaussée des ailes ouest et sud occupe l'ensemble des espaces fonctionnels nécessaires à l'activité matérielle d'une communauté. La subsistance économique de la communauté est prévue par la présence de la « dômerie », qui prend place au droit de la façade ouest de l'église et ménage une cour de service avec l'aile ouest du couvent : c'est l'espace réservé à la production et la vente de chocolats (**fig. n° 4**). Les étages de l'aile ouest constituent le dortoir des moniales. Le réfectoire prend place au sud, tandis que la « salle de communauté » occupe l'angle sud-est. L'ensemble de l'aile orientale du cloître est occupé par un préau qui permet de fermer le quadrilatère. La salle capitulaire, de plan carré, est située en limite orientale de l'église, dont elle est séparée par un dégagement. Une aumônerie, suivie d'une hôtellerie, est implantée au sud du monastère, dans l'alignement et en continuité de l'aile méridionale du monastère.

Figure 4



La cour dite « de service » avec le bâtiment de la dômerie à gauche, au fond, le parloir et à droite le « bâtiment des moniales », vers 1960. Cliché archives de la Communauté. Repro. Alain Nafilyan.

© CRMH Basse-Normandie.

- 6 La première pierre est posée officiellement le 24 septembre suivant en présence de l'évêque de Bayeux. Le chantier dure six ans, la dédicace solennelle du monastère a lieu symboliquement à la date anniversaire du 24 septembre 1960, alors que la réception définitive des travaux date du 16 avril 1959¹⁰. Mais l'histoire du monastère ne s'arrête pas à l'achèvement des travaux ! La communauté des moniales ne cesse alors de décroître et se trouve confrontée à des difficultés matérielles dans l'entretien de cet ensemble. La décision, lourde de conséquences, est prise de céder les lieux. En 1986, la maison de retraite Saint-Benoît prend possession du couvent à l'exception de l'église et de la salle capitulaire, qui reste affectée à la communauté. Des travaux d'extension sont effectués au sud et le bâtiment de la dômerie supprimé, entraînant *ipso facto* la disparition de la cour de service et la restructuration de l'espace du parloir. Cette conversion des lieux permet toutefois la survie de cet ensemble dont la plupart des espaces intérieurs ont été respectés et préservés¹¹. La communauté, réduite à quelques religieuses, s'approprie les bâtiments de l'ancienne hôtellerie et aumônerie qui font l'objet de travaux de modernisation, dont la création d'une nouvelle chapelle.

Description architecturale

- 7 Le traitement architectural suit la tradition cistercienne de dépouillement formel, tendant à montrer la nudité de la structure des murs et supports (béton brut sur les corniches, linteaux d'appui, etc.), dans l'idée de favoriser la prière contemplative. Jean Zunz traduit ce concept en adoptant un vocabulaire simple pour tous les espaces du monastère. L'ensemble des murs extérieurs reçoit un revêtement en pierre calcaire taillée en léger bossage tandis que les murs intérieurs sont à parement lisse. Les lambris d'appui sont sobrement traités, ainsi que l'ensemble de la menuiserie intérieure.

Figure 5



Le carré de cloître depuis le sud avec le grand remplage sud de l'église. Phot. Alain Nafilyan.
© CRMH Basse-Normandie.

Figure 6



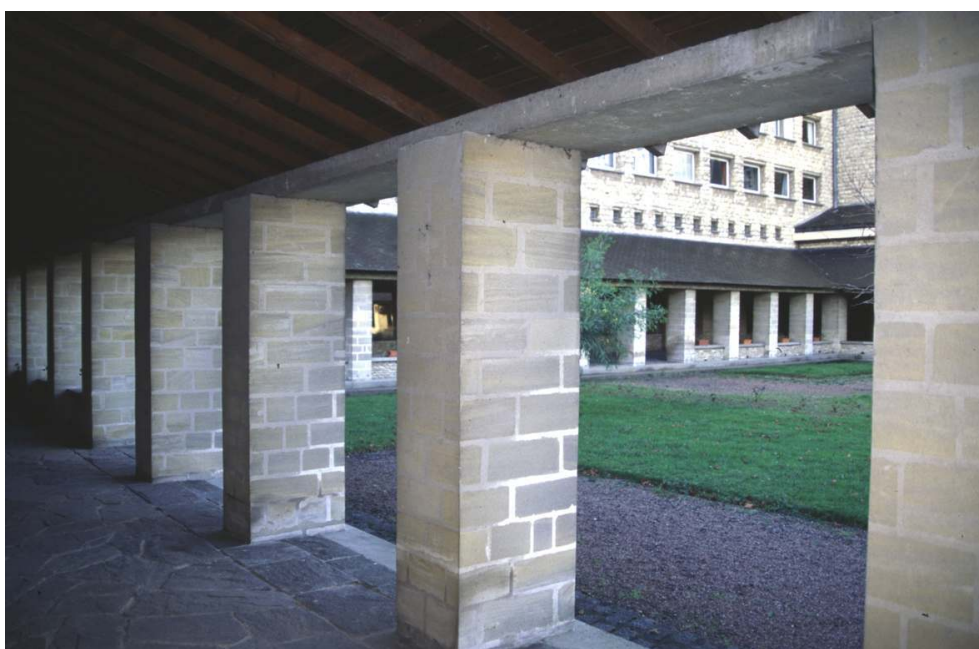
Vue du monastère depuis l'est. Au premier plan, le préau couvert qui s'appuie contre la galerie orientale du cloître. Phot. Alain Nafilyan.

© CRMH Basse-Normandie.

- 8 Conformément à la tradition bénédictine, le carré de cloître est l'espace névralgique du monastère autour duquel gravitent l'ensemble des bâtiments (**fig. n° 5**). Le carré lui-même est constitué de simples parterres engazonnés soulignés par quelques haies de buis (aujourd'hui disparues), séparés par des allées dissymétriques. Seule une croix de bois, très simple, aujourd'hui disparue, rappelait la destination des lieux. À Couvrechef, la

galerie orientale n'est plus qu'un espace de liaison qui assure la fermeture du carré (**fig. n° 6**). Les galeries de cloître sont doublées par une circulation intérieure sur trois côtés, la transparence étant donnée par des menuiseries métalliques, conservées dans la nouvelle affectation des lieux. Les galeries extérieures expriment parfaitement le dessein de simplification formelle ; les piliers sont en pierre apparente équarrie tandis qu'une corniche en béton armé règne tout du long du carré (**fig. n° 7**). La charpente est apparente et un dallage de schiste évoque la rusticité des lieux (**fig. n° 8**). Ces galeries au vocabulaire simple et presque « brutaliste » constituent la traduction moderne de l'architecture cistercienne telle qu'on la trouve à l'époque de saint Bernard. L'esprit de recueillement et de pauvreté est similaire à celui que l'on ressent lorsque l'on visite Fontenay ou Sénanque. Les techniques et le vocabulaire changent, mais la permanence spirituelle demeure.

Figure 7



Galerie méridionale du cloître. Phot. Alain Nafilyan.
© CRMH Basse-Normandie.

Figure 8

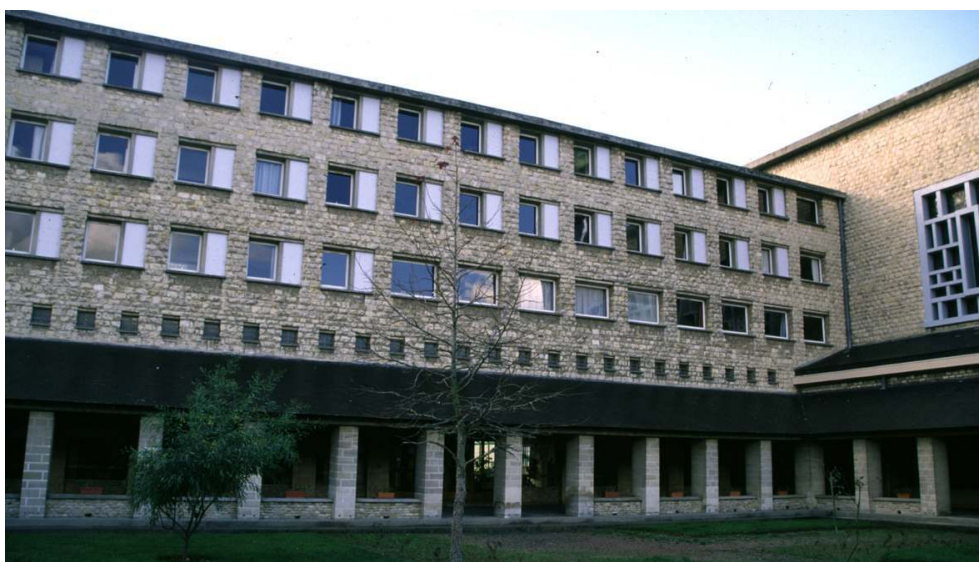


Galerie nord du cloître avec la seconde galerie de circulation close en menuiserie de fer qui longe l'église, permettant l'accès à la salle du chapitre. Phot. Alain Nafilyan.

© CRMH Basse-Normandie.

- 9 Depuis le carré de cloître, le bâtiment dit des moniales (en fait le dortoir) s'étend sur toute l'aile occidentale (**fig. n° 9**). On y trouve sur trois étages les cellules, au nombre de 80, aujourd'hui converties en chambres pour les pensionnaires de la maison de retraite (**fig. n° 10**).

Figure 9



Le bâtiment des moniales depuis le carré de cloître. Phot. Alain Nafilyan.

© CRMH Basse-Normandie.

Figure 10



Une cellule, vers 1960. À gauche de la fenêtre, la croix. Cliché archives de la communauté. Repro. Alain Nafilyan.

© CRMH Basse-Normandie.

- 10 Le terme de cellule correspond bien à leur fonction : pièces de 2,22 m de large sur 2,77 m de profondeur, elles ne reçoivent comme décor qu'une simple croix en ciment sertie dans une plaque de verre bleu intégrée dans le mur côté croisée (**fig. n° 11**), œuvre du peintre verrier François Décorchemont (1880-1971). Quant au bâtiment lui-même, son imposant gabarit, en simple parement de moellons de calcaire non équarri est traité, à l'instar du carré claustral, dans un vocabulaire presque indigent : appuis horizontaux des baies et corniches traités en ciment. Seules les surfaces blanches verticales donnent un léger rythme à une composition répétitive.

Figure 11



La croix seul élément de décor de chaque cellule. Phot. Alain Nafilyan.
© CRMH Basse-Normandie.

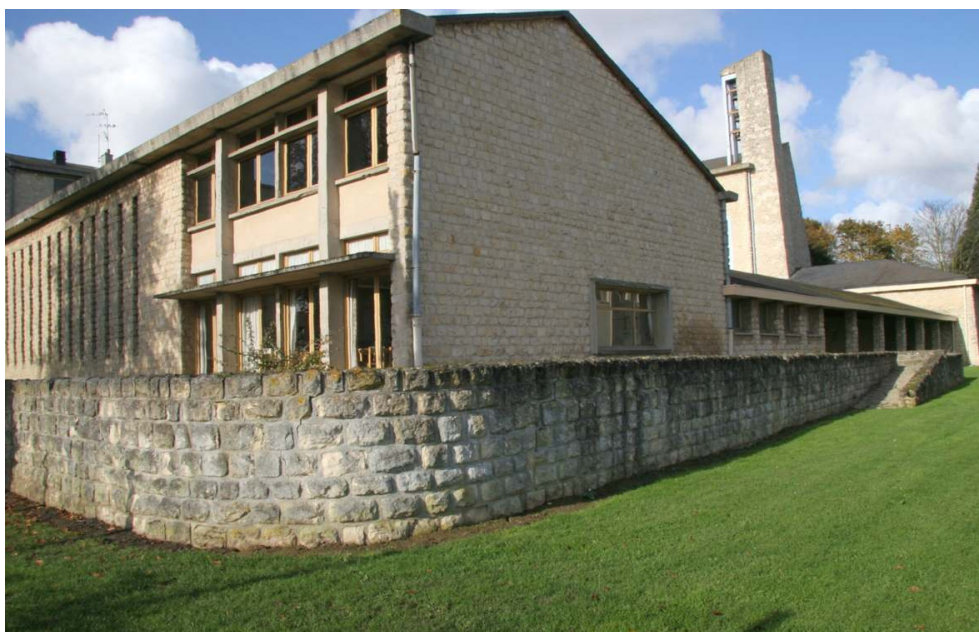
Figure 12



Le réfectoire pris depuis le sud. Phot. Alain Nafilyan.
© CRMH Basse-Normandie.

- 11 L'aile sud du monastère comprend le réfectoire (**fig. n° 12**) et, en prolongement, la « salle de la communauté » (**fig. n° 13**). Si le gabarit des deux bâtiments est identique, le traitement architectural diffère : le réfectoire est constitué de moellons non équarris, rythmé par 15 baies étroites et hautes, alors que la salle de la communauté fait place à de larges baies ouvrant sur le méridien. Le réfectoire, de vastes proportions, est traité dans le même esprit de grande simplicité (**fig. n° 14**) : lambris d'appui très simple avec un bandeau de ciment, charpente apparente. La chaire de la lectrice, en ciment moulé, conservée dans le nouvel aménagement de l'actuelle salle à manger, constitue le seul « accident » mobilier.

Figure 13



La salle de la communauté, prise depuis le sud-est. Phot. Alain Nafilyan.

© CRMH Basse-Normandie.

Figure 14



L'intérieur du réfectoire, vers 1960. Cliché archives de la communauté. Repro. Alain Nafilyan.
© CRMH Basse-Normandie.

- 12 Zunuz réserve un dessin beaucoup plus moderne à l'église, construite à partir d'un module de 5 m. Un porche d'entrée, qui intègre dans le même volume le hall d'entrée du monastère, précède la façade ; dans son prolongement se trouvait le bâtiment de la dômerie.

Figure 15



Élévation de la façade ouest de l'église abbatiale. Phot. Alain Nafilyan.
© CRMH Basse-Normandie.

Figure 16



Élévation nord-est de l'église abbatiale. Phot. Alain Nafilyan.
© CRMH Basse-Normandie.

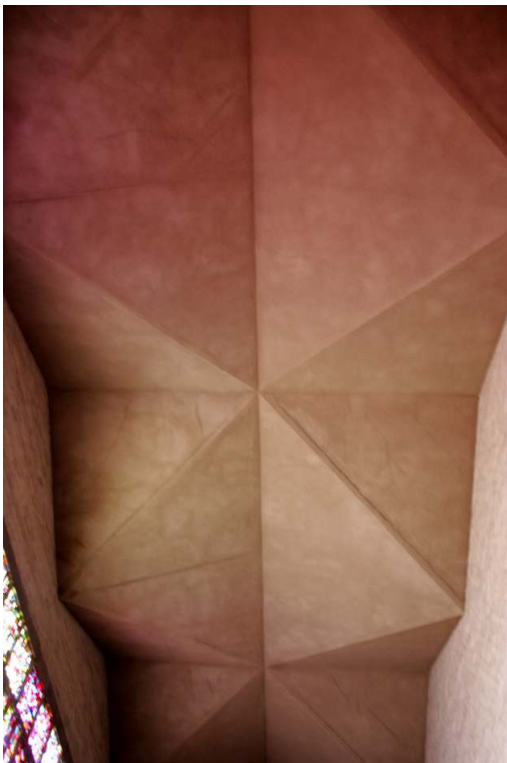
- 13 Le parti original adopté pour l'église frappe immédiatement par la dissymétrie de la composition de sa façade (**fig. n° 15**) : elle s'explique par la présence d'un immense mur septentrional formant comble à très forte pente et venant ainsi rompre la monotonie d'un plan très longitudinal et formant accessoirement « coupe-vent » (**fig. n° 16**). Une batterie de onze contreforts, équidistants de 5 m, construits en maçonnerie, sont dissimulés dans ce grand comble et viennent épauler le vaisseau de l'église. Ce faisant, des espaces secondaires sont aménagés, formant autant de « sacristies extérieures ». La division binaire d'une église conventuelle est strictement respectée : le chœur des fidèles accompagné de son sanctuaire, la clôture et le chœur des moniales (**fig. n° 17**). Ce long vaisseau reçoit un mode de couverture original constitué de cinq modules de voûtes pyramidales inversées en béton armé, revêtues d'un enduit granuleux (**fig. n° 18**). Elles reposent directement sur les murs goutterots construits en maçonnerie à pierre appareillée. Ce couverture scande l'espace, évitant une trop grande uniformité qu'occasionnerait un vaisseau en longueur.

Figure 17



Intérieur de l'église depuis le chœur des moniales vers l'ouest. Phot. Alain Nafilyan.
© CRMH Basse-Normandie.

Figure 18



Couvrement de l'église. Phot. Alain Nafilyan.
© CRMH Basse-Normandie.

Figure 19



Le chœur des fidèles, pris depuis la tribune. Phot. Alain Nafilyan.
© CRMH Basse-Normandie.

Figure 20



Le christ en croix, œuvre du sculpteur Roland Jacques. Phot. Alain Nafilyan.
© CRMH Basse-Normandie.

- 14 Le chœur des fidèles accueille le visiteur (**fig. n° 19**). Une tribune, jamais pourvue d'orgue, règne à l'entrée. Le maître autel, assez massif et très sobrement traité, avec son *ciborium* venant souligner la présence du Saint-Sacrement, attire l'attention de l'observateur. Dans une conception formelle si dépouillée, le *ciborium* crée une scénographie verticale avec des lignes de fuite diagonales qui contrastent fortement avec les lignes orthogonales. L'étroitesse du vaisseau (10 m) vient encore rehausser sa monumentalité presque écrasante. En suspension sous le dais du *ciborium*, comme en apesanteur, « flotte » la statue du Christ en croix couronné, en cuivre repoussé (**fig. n° 20**). Cette œuvre très personnelle du sculpteur Roland Jacques s'adapte parfaitement à l'esprit du lieu. L'artiste a donné au corps du Christ un rendu formel très stylisé dans un langage contemporain alors que le visage du Sauveur de l'Apocalypse, couronné, peut apparaître comme une citation très lointaine des figures romanes ancestrales, comme les vieillards du tympan de Moissac. La clôture sépare le chœur des fidèles des religieuses (**fig. n° 21**). Ce dernier est composé d'un vaste espace rectangulaire avec de chaque côté les 80 stalles sur deux rangs, dont le dessin, de Zunz, a été réalisé par l'entreprise Latapie (Caen) (**fig. n° 22**). La monumentale verrière de Sergio de Castro, conçue à partir du remplage béton préexistant, éclaire au sud le chœur des religieuses de l'église abbatiale. Cette œuvre, dont Jean Zunz savait qu'elle serait de « qualité exceptionnelle qui peut-être fer[ait] date dans l'histoire du vitrail¹² » forme un saisissant contraste avec son environnement architectural. La savante iconographie semble aussi bien éloignée en apparence de la simplicité du rythme des heures des prières.

Figure 21



La clôture de chœur. Phot. Alain Nafilyan.

© CRMH Basse-Normandie.

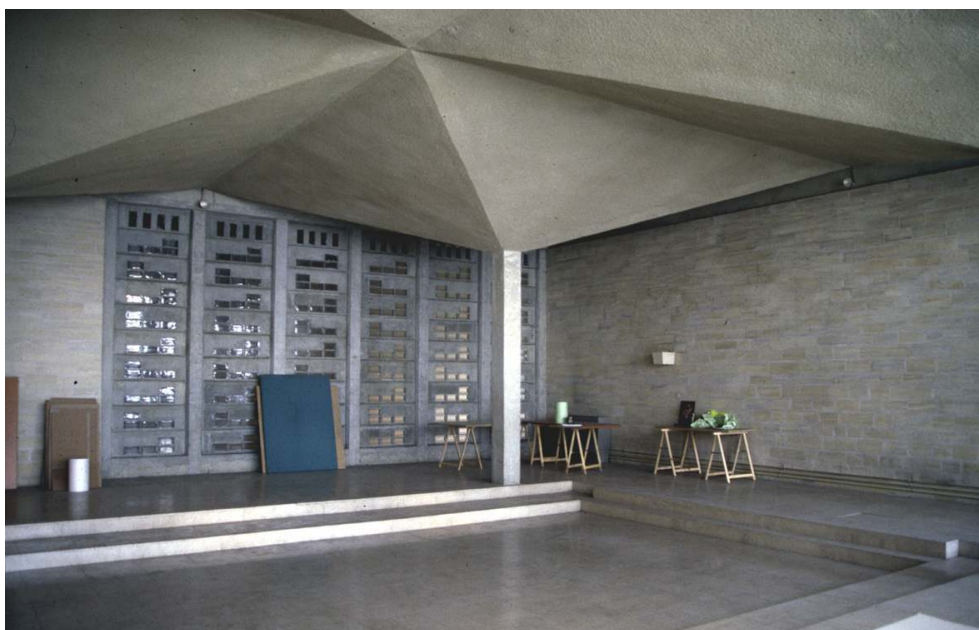
Figure 22



Le chœur des religieuses. Phot. Alain Nafilyan.
© CRMH Basse-Normandie.

- 15 Il faut noter les circulations internes qui entourent l'église. Au nord, les sacristies, au sud, la galerie intérieure du cloître qui dessert conjointement l'église et la salle du chapitre, elle-même séparée de l'église par une circulation qui traverse la base du clocher.

Figure 23



La salle du chapitre. Phot. Alain Nafilyan.

© CRMH Basse-Normandie.

- 16 La salle capitulaire a été située dans le prolongement de l'axe de l'église (**fig. n° 23**). Elle reçoit un couverture identique au grand vaisseau : quatre supports de section carrée en béton brut reçoivent le couverture de cette salle qui affecte un plan rigoureusement carré. La granulosité du parement des caissons pyramidaux permet une acoustique optimale dans cet espace réservé à la lecture quotidienne d'un chapitre de la règle de saint Benoît. Elle reçoit un éclairage direct par des dalles de verre translucide serties dans un remplage en béton sur le mur oriental.

Conclusion

- 17 À Couvrechef, les lieux sont un appel à la méditation, ils ignorent tout « plasticisme » incantatoire qui apparaîtrait comme un manifeste architectural. Zunz a privilégié l'adéquation de la forme à la fonction, l'harmonie des proportions, sans toutefois tomber dans un académisme purement fonctionnel, plagiat d'une époque révolue. L'esprit d'humilité règne afin que l'on n'oublie jamais où l'on se trouve : lieu destiné à la prière, à la clôture. À ce titre, le monastère de Couvrechef n'a pas l'ambition de Ronchamp ou de La Tourette, que Joseph Pichard qualifiait de « véritable expression plastique du sacré »¹³. Mais n'est-ce pas l'inverse en définitive ? Avec Le Corbusier, ne tombe-t-on pas dans l'affichage d'une doctrine trop écrasante au regard d'un espace dévolu à la prière ? Pour autant, l'église abbatiale de Couvrechef, par son parti architectural original, affiche un caractère contemporain plus affirmé. Elle sert d'écrin à la verrière de Castro qui peut être lue indépendamment des lieux, tel un grand tableau coloré. Le monastère de Couvrechef à Caen s'impose comme une œuvre majeure de la reconstruction religieuse en Basse-Normandie.

NOTES

1. Sont classées parmi les monuments historiques l'église et la salle du chapitre (arrêté du 15 décembre 2005), le reste des bâtiments est inscrit au titre des monuments historiques (arrêté du 29 mars 2005).
2. Pour la bibliographie du monastère des bénédictines, citons deux références : surtout et avant tout : Dom AUBOURG. Le monastère des Bénédictines du Saint-Sacrement de Couvrechef, dans **Art de Basse-Normandie**, n° 26 (1962), p. 24-28. En second lieu : **Prieuré des Bénédictines du Saint-Sacrement de Caen**. Rouen : CRDP, 1980 (Coll. Abbayes et prieurés de Normandie, n° 27).
3. Acquisition par la communauté de la SCI de Vaux-sur-Aure le 21 octobre 1950. Cette vente avait été réalisée dans le but de transférer les dommages de guerre de Caen à Vaux-sur-Aure. Délibération du conseil d'administration de la communauté du 30 octobre 1950. Archives de la communauté, Caen.
4. Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU), créé en 1944.
5. Achat du terrain par acte du 27 septembre 1956, autorisé par arrêté préfectoral du 10 juillet 1956.
6. Un autre exemple de relogement hors les murs est celui de la communauté de la Charité, à la Guérinière, au sud de la ville de Caen.
7. Lettre du 21 décembre 1953 à J. Zunz, archives Direction régionale des affaires culturelles (copie).
8. Rapport d'expertise de l'architecte Sibille du 29 janvier 1949 proposant comme montant de l'indemnité la somme de 44.622.536 F., valeur 1948. Archives de la communauté, Caen.
9. Discours dactylographié du 24 septembre 1979, archives de la communauté, Caen.
10. Journal de Mère Thérèse de la Trinité, économe. Entrée du 16 avril 1959. Archives de la communauté, Caen.
11. Un ascenseur est malheureusement venu couper en son milieu la galerie ouest du cloître.
12. Journal de Mère Thérèse de la Trinité, économe. Entrée du 6 mars 1958. Archives de la communauté, Caen.
13. PICHARD, Joseph. Le 10e salon d'art sacré. II - Monastères et ensembles paroissiaux, **La construction moderne**, n° 1, 1961. L'auteur présente Couvrechef p. 55-56.

RÉSUMÉS

Le monastère des bénédictines de Couvrechef à Caen représente un jalon important dans l'architecture monastique de la reconstruction en France après la Seconde Guerre mondiale. La simplicité, voire l'austérité de ses lignes, constitue la traduction architecturale du retour à la source originelle du monachisme tel qu'il fut édicté dans la règle de saint Benoît. L'architecte Jean Zunz reprend dans ses grandes lignes le plan traditionnel hérité des usages cisterciens, en privilégiant l'aspect fonctionnel par rapport à la recherche du spectaculaire ou de l'originalité. Il

réserve à l'église un parti de plan plus contemporain afin de mettre en valeur cet espace liturgique.

The monastery of the Benedictines in Caen (north area of « Couvrechef ») represents an important event in the monastic architecture of the reconstruction in France after the Second world war. The simplicity, even the austerity of its architectural lines, constitutes the architectural translation of comeback to the original source of the monachisme such as it has been promulgated in the Rule of saint Benedict. The architect Jean Zunz uses in its main lines the plan inherited from the Cistercian tradition, by giving more importance to the functional aspect on the result than to the spectacular or the originality. He draws for the church a more contemporary plan to highlight this liturgical space.

INDEX

Mots-clés : Thomas de Loraille, Bénédictines de l'Adoration perpétuelle, Hospitalières de la Miséricorde, monastère des Bénédictines de Couvrechef à Caen, couvent de Bénédictines de Pont-l'Évêque, couvent des Cordeliers de Caen, hôtel de Loraille de Caen, château de Vaux-sur-Aure, maison de retraite Saint-Benoît de Caen, Hérouville-Saint-Clair, Jean Zunz, Marcel Clot, Sergio di Castro, François Decorchemont, Roland Jacques, Dom Gabriel Sortais, Dom Aubourg

AUTEUR

ALAIN NAFILYAN

Chargé d'études documentaires, conservation régionale des monuments historiques, direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie. alain.nafilyan@culture.gouv.fr